



Province de Québec
MRC du Haut-Saint-François
Ville de East Angus

AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2019

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle général de perception de la Ville de East Angus pour l'année 2019, est complété et qu'il est déposé à mon bureau au 200, rue Saint-Jean Est à East Angus. Toute personne peut en prendre connaissance durant les heures régulières de bureau. Il sera également procédé à l'envoi des comptes.

AVIS PUBLIC est également donné que le paiement des taxes et des compensations mentionnées audit rôle doit être effectué en 5 versements égaux aux dates d'échéances suivantes :

1 ^{er} versement	1 mars 2019
2 ^e versement	1 mai 2019
3 ^e versement	1 juillet 2019
4 ^e versement	1 septembre 2019
5 ^e versement	1 novembre 2019

Toutefois, toutes les taxes et compensations sont exigibles et payables en un seul versement, soit le 1 mars 2019, si le montant dû est de moins 300 \$.

DONNÉ À EAST ANGUS, ce dix-septième jour de janvier deux mille dix-neuf.

Bruno Poulin, CPA CMA, o.m.a.
Secrétaire-trésorier